

EXIT L'EXCEPTION CULTURELLE

France 2025, le ministère de la Culture est supprimé. L'art enfile le costume du profit, la rentabilité s'invite au vernissage et l'État n'apparaît plus dans le générique de fin. Industrie culturelle sous l'emprise de la main invisible : scénario catastrophe ou *happy end* ?



Agnès Verdier-Molinié,
Ifrap

« Si la France s'alignait sur ses voisins, huit milliards d'euros pourraient être économisés chaque année »

Il y a plus d'un an, le rapport Lescure préconisait quelque quatre-vingts recommandations pour fonder l'acte II de l'exception culturelle. Et si le troisième consistait à supprimer l'intervention publique dans la culture, tourner la page de « l'assistanat » pour commencer le chapitre de la rentabilité ? Ministère d'apparats, subventions opaques, argent gaspillé : les effets néfastes de l'ingérence sont multiples. Alors que la France s'endette de 174 milliards d'euros par an, le libéralisme pourrait changer la donne.

80 MILLIARDS D'ÉCONOMIES EN DIX ANS

Crédits budgétaires, taxes affectées à des organismes de distribution tels que le CNC ou encore prélèvements fiscaux, en 2015, l'effort consenti par l'État pour soutenir la culture représentera 12,9 milliards d'euros. Avec des subventions multipliées par deux en dix ans, le secteur de l'audiovisuel est le plus aidé. Pourtant, le dernier rapport de la Cour des comptes pointe la gabegie de fonds mal maîtrisés et une surenchère fiscale sans effet sur la promotion des films français, dont plus de 51 % font moins de 50 000 entrées en salle. En 2012, la même Cour des comptes regrettrait déjà le dérapage budgétaire automatique des chantiers culturels. Facture de plus de 381 millions d'euros pour la Philharmonie de Paris, budget doublé pour les travaux de restauration du Grand Palais, la médiocrité du pilotage ministériel est démontrée, exemples à l'appui. Face au gaspillage, Agnès Verdier-Molinié, directeur de la fondation Ifrap, calcule les économies générées par le choix d'un autre modèle : « *La France consacre 1,4 % de son PIB à la culture tandis que l'Allemagne en dépense 0,8, et le Royaume-Uni ou la Suède 1 %. Si elle s'alignait sur ses voisins, huit milliards d'euros pourraient être économisés chaque année.* »

OPACITÉ TERMINÉE

« *La culture française n'a pas besoin de ministère pour assurer sa promotion, c'est même depuis sa création sous l'égide d'André Malraux, en 1959, que son déclin s'est amorcé.* » Trente ans après, le constat de Pierre Lemieux n'a pas pris une ride. Problème irrésolu des intermittents, chronologie des médias obsolète ou décrochage numérique, le processus politique ne semble pas moins imparfait que celui du marché. Des agents publics eux-mêmes partagent ces conclusions. Dans un rapport intitulé « *Un ministère nouvelle génér@tion* », publié en avril dernier, deux cents fonctionnaires du ministère de la culture dénoncent une « *institution manquant de pertinence et de vision* ». Au-delà d'un financement public contesté dans son principe, c'est la transparence qui serait rétablie par le biais de la privatisation. « *Un processus de production dont le financement est centralisé se dévoie toujours vers la corruption* », explique Charles Gave, économiste et président de l'Institut des libertés. Fini l'opacité sur les destinataires de la ponction fiscale, terminés les salaires démesurés de la Sacem, les fonctionnaires fantômes et les frais de gestion sans justification. La culture sans l'État sonnerait le glas de l'obscurité.